

## CHRONIQUE À CLAUDINE

### La chronique à Claudine

On peut trouver d'innombrables recettes sur internet. Celles que je vous propose dans ma chronique ont été recueillies dans des revues et dans mes vieux livres, quoiqu'il n'est pas rare que je consulte aussi internet. Elles ont toutes été essayées et adoptées. Ce mois-ci, je partage une délicieuse recette de chutney canneberges-oranges. Si vous avez l'habitude de servir de la dinde pour l'Action de grâce, je vous propose de remplacer la traditionnelle sauce à la canneberge par celle-ci. Elle pourra aussi servir à agrémenter le porc et la dinde de Noël. Une autre suggestion: en préparer plusieurs pots pour en offrir en cadeau. On aime toujours recevoir un pot de conserve fait maison.

Dans les chroniques à venir, j'aimerais vous présenter des menus trois services que j'ai déjà servis. Assurément, ce seront des menus simples et à la portée de tous.

#### Chutney canneberges-oranges

Combiner dans une grande casserole et amener à ébullition les cinq ingrédients suivants: 2 tasses de canneberges (fraîches, ou si congelées, les décongeler au préalable), ½ tasse de jus de canneberge, 2 oranges pelées et grossièrement coupées, 1/3 tasse de raisins dorés secs et ¼ tasse d'oignon haché.

## CHRONIQUE À CLAUDINE



### La chronique à Claudine (suite)

#### Préparation:

Réduire la chaleur et mijoter à découvert pendant 2 minutes, le temps de ramollir les canneberges.

Ajouter 1 tasse de cassonade, ½ tasse de vinaigre de cidre de pomme, ½ c. à thé de clous de girofle moulus, ½ c. à thé de gingembre, ½ c. à thé de sel, ½ c. à thé de poivre moulu et ¼ c. à thé de cannelle moulue.

Amener à ébullition et mijoter doucement à découvert de 50 à 60 minutes. Écraser légèrement les canneberges et remplir les pots. Couvrir de parafine (Parowax) et sceller, ou encore utiliser des pots Mason de 125 ml. Dans ce cas, il faudra les faire bouillir 15 minutes. Donne de 2 à 3 tasses de chutney.

#### RÉDACTION:

375, rue Principale, Pointe-Verte, N.-B. E8J 2S8

Tél. 506-542-2606 ou [info@pointeverte.net](mailto:info@pointeverte.net)

[www.pointe-verte.ca](http://www.pointe-verte.ca)



**Président du comité de rédaction:** Euclide Chiasson

**Équipe:** Emilie Dilhac, Jeanne Lanteigne et Claudine Arseneau-Roy



## LE LOUP-MARIN

Le bulletin d'information du village de Pointe-Verte de oct. 2020  
Volume 24, numéro 8

## CHRONIQUE DU CONSEIL

Lors de sa réunion ordinaire du 31 août 2020, le conseil municipal de Pointe-Verte a adopté à l'unanimité une nouvelle politique visant à élaborer des lignes directrices concernant l'instauration de mesures incitatives pour favoriser le développement de projets immobiliers.

Cette démarche avait pour objectif d'intéresser des gens à venir s'installer à Pointe-Verte. Les incitatifs s'appliquent à la construction d'un nouvel immeuble à logements (multi-logement), à la construction d'une nouvelle résidence unifamiliale, à la construction d'un nouveau bâtiment commercial ou à l'achat d'un bâtiment commercial inopérant, tous à l'intérieur des limites du village de Pointe-Verte.

Ces mesures incitatives qui, selon le cas, peuvent s'échelonner sur trois années consécutives, rendent très attrayant le développement de projets immobiliers à Pointe-Verte. Tout projet sérieux sera pris en considération.

Si vous êtes intéressé ou pour tout complément d'information, veuillez nous contacter par courriel à [info@pointeverte.net](mailto:info@pointeverte.net) ou par téléphone au 1(506)542-2606.

#### LE CONSEIL MUNICIPAL DE POINTE-VERTE

Normand Doiron - maire

Brigitte Guitard - maire adjointe

Conseillers: Roger Guitard, Maxime Lejeune

## INFORMATIONS

### La Barque

#### Bureau administratif

Ouvert tous les jours de 8 h à 16 h

#### Bouquinerie

Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8 h à 16 h  
Jeudi de 8 h à 20 h

#### Ébénisterie

Mardi, mercredi et jeudi de 8 h à 16 h

Pour les réservations en soirée ou en fin de semaine, veuillez communiquer avec Danielle au numéro ci-dessous.

#### Cours de couture

Les cours de couture débuteront au courant du mois d'octobre.

#### Location du gymnase

Il est maintenant possible de réserver le gymnase pour des fêtes d'enfants ou des activités sportives. Faites vite! La Barque a déjà reçu beaucoup de demandes de réservations.

**Pour plus d'information, téléphonez au 542-2611.**

### Banque alimentaire

La banque alimentaire Coup d'pouce de Petit-Rocher tiendra son AGA le dimanche 4 octobre à 13 h 30 au 609, rue Principale à Petit-Rocher (Salle blanche).

Deux (2) postes sont à combler au sein du conseil d'administration. Bienvenue à tous!

## MESSAGE

### Jour férié

Veuillez noter que le bureau municipal du village de Pointe-Verte sera fermé **le lundi 12 octobre 2020** à l'occasion de la fête de l'Action de grâce.

Le conseil municipal du village de Pointe-Verte ainsi que l'ensemble de ses employés vous souhaitent une très belle fête de l'Action de grâce.

### Collecte des déchets dangereux

Veuillez noter que la Commission des services régionaux Chaleur a pris la décision d'annuler sa collecte de déchets ménagers **dangereux** pour l'automne 2020.

### Arbres et lignes électriques

Pointe-Verte est un village côtier. Et qui dit côtier, dit venteux! De plus, nous avons tous tendance, quand nous plantons un arbre, à sous-estimer la grandeur que celui-ci pourra atteindre. C'est pourquoi nous souhaitons sensibiliser la population à ne pas planter d'arbre sous des lignes électriques ou proche de celles-ci. Dans le futur, cet arbre pourrait causer une panne électrique. Nous vous remercions de votre compréhension.

#### NOTICE

If you need information, please do not hesitate to contact us at (506) 542-2606

## MESSAGE

### Club amical de l'âge d'or de Pointe-Verte inc.

Le Conseil d'administration du Club amical de l'âge d'or de Pointe-Verte inc. s'est réuni afin d'évaluer la possibilité de reprendre certaines activités régulières du club.

Après avoir passé en revue chacune d'elles, nous avons conclu qu'il nous est impossible d'en reprendre selon les exigences actuelles imposées par le ministère de la Santé par rapport à la Covid-19. Nous continuerons à surveiller et évaluer les modifications aux exigences afin de pouvoir recommencer une ou plusieurs activités en toute sécurité pour nos membres.

De plus, après maintes discussions et une évaluation approfondie des pour et des contres, le conseil d'administration a décidé de se retirer de l'Association francophone des aînés du N.-B. (AFANB). L'impact pour les membres est que nous n'accepterons plus de membres affiliés; nous serons tous des membres réguliers. De plus, nos membres ne pourront plus devenir membres affiliés dans les autres clubs d'âge d'or de la région. Notre club sera désormais un club privé gérant ses propres affaires. Le coût des cartes de membre sera fixé lors d'une prochaine réunion du comité et vous sera communiqué par la suite. Nous continuons malgré tout à penser que « tout ira bien ».